

premier ministre devrait avoir le privilège de signaler que, sous le gouvernement du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), des améliorations ont été apportées qui lui ont profité personnellement, quand il était premier ministre.

M. Diefenbaker: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. Sharp: J'estime donc que c'est un faux problème et je m'étonne de voir le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) appuyer la protestation.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de poser une question. Cela ne fait-il pas une différence si les accusations sont vraies...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: À l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre invoque-t-il le Règlement?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au Président du Conseil privé, (M. Sharp), qui semble surpris de ma position. N'était-il pas justifiée que ce côté-là accuse celui-ci de dépenser, tout comme celui-ci a accusé celui-là? Que le député de Prince-Albert ait dépensé de cette façon ou non, peu importe, je le sais, mais si c'est faux, cela fait certainement une différence.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je puis peut-être donner des explications, car je connais les faits. La vérité est la même pour le très honorable député et pour moi. Quand nous parlons de jouissance personnelle, d'acquisition et d'utilisation de milliers d'acres, nous parlons de moi, comme de lui.

M. Diefenbaker: Je n'ai pas fait cela.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la loi sur la résidence du premier ministre lui réserve 17 acres. Je vous parie que le très honorable représentant s'est aussi servi du lac. Je vous parie qu'il y a pêché. C'est à l'extérieur des 17 acres.

M. Diefenbaker: Quel enfantillage!

M. Trudeau: Le très honorable représentant dit que c'est de l'enfantillage. Je l'ai cité...

M. Diefenbaker: Doit-on laisser le premier ministre faire un second discours?

M. Trudeau: Je réponds à une question. La vérité vous gêne.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: À l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a posé une question et le premier ministre a reçu la parole uniquement pour y répondre.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le répète, s'il a trouvé le lac agréable, moi aussi. Et j'ai dit dans mon discours que c'était une bonne chose qu'on ait ajouté cela

Privilège—M. Diefenbaker

pour le plaisir du premier ministre. Le très honorable représentant a dit qu'il n'avait employé que dix-sept acres. J'ai cité une déclaration qu'il avait faite à mon sujet, disant que «j'avais tout pris ce qu'il y avait là-bas».

M. Diefenbaker: C'est exactement ce qui s'est produit. C'est exactement ce que la Commission de la capitale nationale a dit.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai utilisé le lac comme il l'avait fait. La vérité est la même des deux côtés. Dans un cas, le faisais-je à titre privé et, dans l'autre, à titre de premier ministre? Selon moi, le député de Winnipeg-Nord-Centre comme le très honorable député de Prince-Albert disent des absurdités.

M. Diefenbaker: C'est puéril!

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les ententes soient d'une grande importance. Sans doute, le leader du gouvernement à la Chambre et moi avons discuté la question de savoir si le premier ministre (M. Trudeau) devait parler d'abord. Lorsque le leader du gouvernement m'a téléphoné le matin, après la réunion du cabinet, c'était la première fois qu'on m'informait officiellement que le premier ministre ne serait pas à la Chambre toute la journée. En l'occurrence, après avoir consulté mes collègues, j'ai convenu que le très honorable représentant devait parler le premier. Mais il était bel et bien entendu que le premier ministre ferait une brève déclaration et qu'il serait prêt à répondre aux questions. Mais là n'est pas la question et je n'insiste pas là-dessus.

Je veux répondre aux propos du leader du gouvernement à la Chambre au sujet des termes employés par le très honorable représentant. Le premier ministre n'est pas intervenu dans le feu de la discussion pour répondre à des propos tenus par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) pendant le débat. Ces propos avaient été tenus par le député trois semaines plus tôt. Il ne s'agissait donc pas de déclarations faites dans le feu du débat. Le premier ministre a dit cela délibérément...

M. Stanfield: Et de façon préméditée.

M. Baldwin: ... et de façon préméditée. Cela ne fait aucun doute; il l'a fait en toute connaissance de cause. Il a fait ces déclarations ici même le 22 mai. Qu'il ait tenu ces propos dans le feu de la discussion ne l'excuse absolument pas. Il y a une nette distinction à faire. Il s'agissait, à mon avis...

M. Guay (Saint-Boniface): C'est votre avis, pas celui de tout le monde.

M. Baldwin: ... d'une pure calomnie. Nous, à la Chambre, nous l'avons entendue. Ses paroles contenaient plus qu'une simple insinuation. C'était une atteinte à la réputation du très honorable député de Prince-Albert dans l'exercice de ses fonctions de premier ministre du Canada. C'était une calomnie et c'est ainsi que nous l'avons comprise, nous de l'opposition. Si j'ai mal interprété les propos du premier ministre, s'il ne pensait pas que ses paroles porteraient à confusion, qu'il se lève maintenant pour mettre les choses au point.